

royaliste université-

17, RUE DES PETITS-CHAMPS - 75001 PARIS - TÉL. : 297.42.57

ÉDITORIAL

BUDGET 83 DES UNIVERSITÉS : LE CHANGEMENT ?

Le projet de loi de finances 1983, qui prochainement sera discuté et voté au Parlement, nous offre certains chiffres, en ce qui concerne les universités, qui suscitent certaines interrogations.

Certes, pour l'enseignement supérieur, nous enregistrons une augmentation de 15% (CP) alors que l'inflation pour 1983 sera, selon le ministère de l'Economie et des Finances, de 8,3%. Mais, si nous examinons dans le détail ce budget, quelques inquiétudes naissent rapidement. Les moyens des services augmentent de 14,20%. Est-ce suffisant ? Précisons que cette augmentation concerne surtout les rémunérations et les charges sociales des personnels; car les subventions de fonctionnement ne progressent que de 4,5% et la hausse pour le matériel et fonctionnement des services n'est que de 7%. Dès ce jour, nous constatons les difficultés que vivent de nombreuses universités. Ces chiffres ne semblent donc pas prendre en compte la réalité.

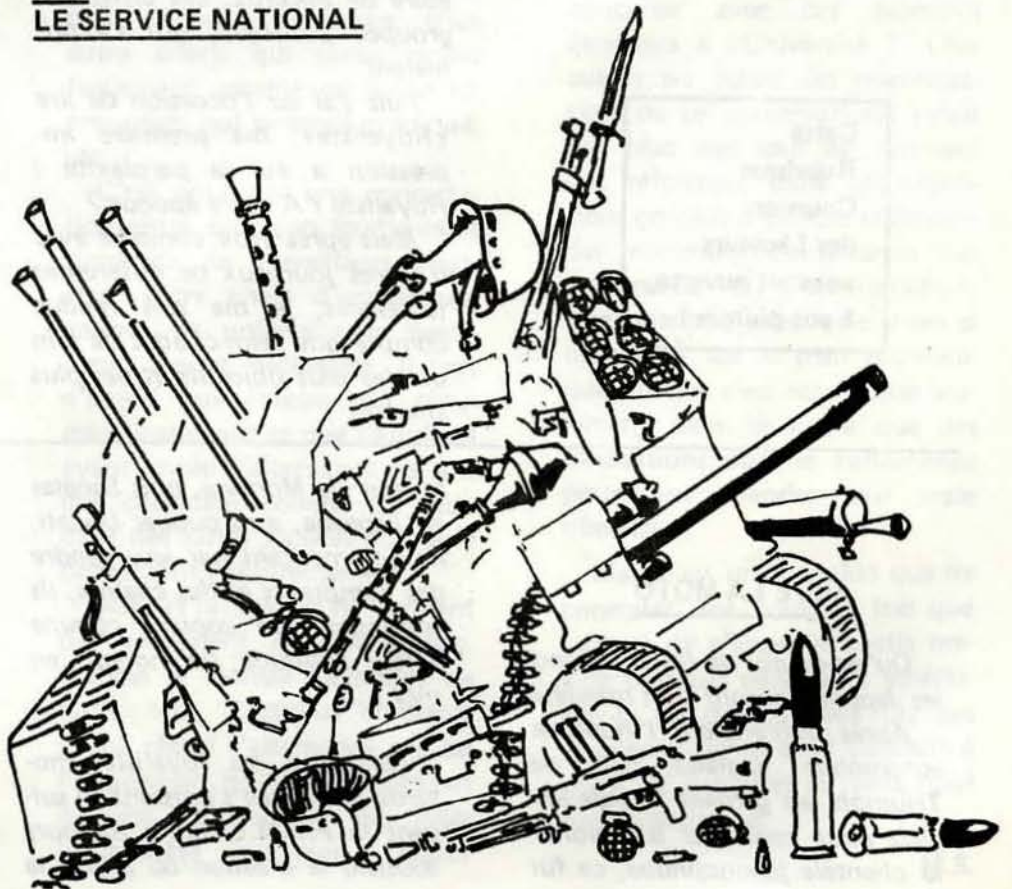
Encore faut-il ajouter que les subventions de recherches scientifiques aux universités et grands établissements d'enseignement supérieur diminuent de 4%.

Pour clore cette énumération, citons une hausse de 15% des interventions publiques (sections

(suite en page 2)

QUELLE ARMÉE POUR LA FRANCE ... ???

DOSSIER SUR LE SERVICE NATIONAL



éducatives et culturelle, action sociale), une augmentation de 20% des crédits d'investissement de l'enseignement supérieur, efforts qui, selon les propos de M. Fabius, sont justifiés par le développement prioritaire des filières technologiques et par l'amélioration nécessaire du patrimoine immobilier des universités.

Ainsi nous relevons certaines hausses appréciables mais elles ne peuvent occulter certains chiffres inquiétants qui ne nous semblent pas être favorables aux universités françaises, à leur autonomie qui passe par une autonomie de gestion (encore faut-il que l'Etat donne les moyens financiers)...

Nous savions que le gouvernement ferait preuve de rigueur. C'est souhaitable à condition que rigueur ne soit pas synonyme d'austérité, d'appauvrissement des facultés. Si, en ce jour, nous ne portons pas de jugements hâtifs et définitifs sur ce budget, nous demeurons vigilants et attendons impatiemment les explications du ministre.

P.-N. BRENNUS

Cette
Rubrique
Courier
des Lecteurs
vous est ouverte,
à vos plumes !

VIVE LA MOTO

Qu'est-ce qui va rester, quand les Japonais auront tout mangé ?

Après avoir englouti l'industrie automobile anglaise, cas de Triumph, en gardant le sigle anglais pour continuer d'exploiter la clientèle japonophobe, ce fut

NOS LECTEURS ONT LA PAROLE

J'AI CHOISI LA NAR

Je vais essayer de vous dire le «pourquoi» de mon adhésion à un parti royaliste.

Je suis devenue royaliste, car les querelles entre la droite, la gauche et le centre m'agaçaient. Je voulais un parti qui prenne en compte tous les Français, qui ne soit plus sectariste.

Ce parti, en plus de cette considération, devait avoir mes idées. C'est-à-dire qu'un homme aime son métier, son cadre de vie, et donc qu'il ne soit plus «obsédé» par le montant de son salaire ou plus généralement par l'argent.

Le problème des élections présidentielles ou même autres

élections est inquiétant. Car, comme vous le savez, elles sont détournées par les médias et par l'image que l'on a des hommes politiques. Je voulais donc un régime où le peuple soit vraiment souverain. Et j'ai réussi à trouver par l'intermédiaire d'amis royalistes un parti. Car, je pense que seul, un Roi, qui a un rôle arbitral, peut incarner vraiment un peuple entier. Parce qu'il représente le passé d'une nation et qu'il est voué, contrairement aux présidents de la République, à cette nation par des raisons psychologiques et autres...

Ensuite, j'ai choisi la NAR parce que ce n'est pas un parti «conservateur» et qu'il ne fait pas une opposition systématique et bête aux autres partis.

Françoise C.
Lille

ÉTUDIANTE ROYALISTE : POURQUOI ?

Il y a environ quatre ans, j'ai commencé à m'intéresser à la «politique». J'ai alors été consternée par le manque de clarté, voire de sincérité, des différents groupes politiques qui s'exprimaient.

Puis j'ai eu l'occasion de lire «Royaliste», ma première impression a été la perplexité : Royaliste ? A notre époque ?

Mais après avoir comparé avec d'autres journaux de différentes tendances, je me suis rendue compte que celui-ci était de loin un des plus objectifs et des plus sincères.

Le terme «royaliste», pour beaucoup, est synonyme de réaction, voire d'abolition des principes démocratiques. Or, le mouvement royaliste est loin d'être réactionnaire : il est fondé sur la volonté d'établir une unité autour d'un homme - le roi - qui n'aurait à dépendre d'aucun groupe politique; il n'incarnerait en effet aucune tendance politique qui entrave l'unité d'action de l'homme au pouvoir.

Ce système, légitimé par l'approbation du peuple, permettrait une vie politique plus saine dans un pays plus uni. Et c'est là la raison fondamentale de mon choix.

Nadège B.
Reims

le tour de Montesa, puis Sanglas en Espagne, sans oublier Ducati, en commençant par leur vendre des compteurs et des chaînes, ils continuent en copiant comme à leur habitude, les moteurs en «V» (...)

Que tous les royalistes motards de France s'unissent en suivant la F.F.M.C. qui a toujours soutenu la création ou plutôt la

renaissance de l'industrie moto en France.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Olivier DUPART, 12, rue de l'armée Patton - 54000 Nancy membre du «DUCATI CLUB DE FRANCE», (responsable de la section «italiennes» au Nancy-Moto-Club, partisan de la FFM et de la création de la Mutuelle des Motards).

l'alternance

L'alternance ? Le rapport B. Schwartz en parle beaucoup. C'est un espoir pour tous les jeunes. Pour les étudiants aussi, bien entendu, mais l'Université est-elle prête à suivre ? L'article qui suit indique clairement que l'on peut en douter.

L'Université doit s'ouvrir sur le monde extérieur et plus précisément sur le monde du travail. C'est aujourd'hui une des grandes revendications des syndicats et des partis politiques. L'Université de Paris VII a déjà entrepris cette tâche par le biais de l'alternance, ce qui n'est pas sans poser de nombreux problèmes.

Lors de la rentrée de 1975 l'alternance a été imaginée par Michel Alliot qui était à l'époque président de Paris VII et Charles Benamon, un des responsables du Centre des jeunes dirigeants. L'alternance permet à l'étudiant qui la choisit de jumeler le travail et études, consacrant tour à tour une année à ces deux activités.

Sa période d'emploi est prise en compte pour le diplôme en sciences d'administration sociale et économique; ainsi il est dispensé de neuf unités de valeur sur les 22 nécessaires. Pendant sa période de vie active l'étudiant a le statut d'employé et à ce titre bénéficie de la Sécurité sociale et des congés payés.

A première vue tout ceci est fort alléchant. Pourtant les étudiants n'ont pas suivi. Un bilan intermédiaire réalisé sur la période de 1975/1978 affirme que seuls 47 étudiants ont décidé de choisir ce type d'études. C'est un échec dès le départ. Quelles en sont les raisons ? Tout d'abord la précarité des revenus. Dans certains cas l'étudiant a pu toucher 4500 F par mois puis, au stage suivant, 2500 F, puis un peu moins du SMIC; aujourd'hui, compte tenu de la crise, les entreprises offrent comme rémuné-

tion 25% du SMIC, ce qui représente fort peu.

On voit ici un des dangers de l'opération; les entreprises embauchent les étudiants au tarif qu'elles veulent, et peuvent ainsi faire de substantielles économies.

On s'aperçoit que seules quelques grandes firmes semblent jouer le jeu, ayant peut-être bien trouvé là un nouveau moyen de tester d'une manière approfondie les futurs candidats à leurs offres d'emploi. Il y aurait d'ailleurs beaucoup à dire sur l'empilement des barrières de sélection mis en place par des directions du personnel activistes.

Autre question épineuse que pose l'alternance, c'est la réticence des cadres des entreprises à accepter des étudiants-employés au statut hybride, à la fois inférieur et peut-être futur supérieur et faussant les rapports cadres/subordonnés en vigueur.

De même le personnel ne voit pas toujours d'un bon œil l'étudiant que l'on a parfois recruté pour éviter l'embauche d'un autre salarié qui aurait moins facilement accepté ce qu'on lui proposait, qui se serait syndiqué, etc.

C'est pourquoi une concertation entre syndicats étudiants et syndicats de travailleurs peut-être, entre chefs d'entreprises, cadres, et universitaires également, s'avère nécessaire. Il faut d'abord que chacun soit rémunéré justement et que l'étudiant ayant choisi l'alternance ne soit pas considéré comme un pion dans des luttes sociales qui ne le concernent pas directement.

Mais les problèmes ne viennent pas seulement des entreprises, comme le montre l'exemple de Paris VII. Certains étudiants ayant choisi l'alternance ont eu l'impression qu'ils s'affrontaient à «une multitude de féodalités juxtaposées» inventant à plaisir

des complications administratives pour se protéger : pas question de parler de l'alternance aux étudiants, pas question de changer le contenu des U.V pour ceux qui ont choisi cette voie... Bien sûr, l'alternance telle qu'elle est pratiquée présente des risques et la position hostile de certains enseignants peut-elle parfois se justifier. Soulignons néanmoins que l'alternance a permis à certains étudiants de trouver leur voie, ou même de financer la fin de leurs études, et ce n'est pas négligeable.

D'ailleurs cette hostilité marquée est beaucoup plus le fait du conservatisme d'une Université se satisfaisant de gérer une situation acquise, sous une pesante tutelle étatique, et qui craint plus que tout les innovations et les remises en cause. Est-ce seulement à cause des carences de la loi Faure, déjà, que par exemple l'interdisciplinarité est rarement appliquée, ou bien par incapacité des enseignants de différents secteurs, à se concerter entre eux, à accepter de voir «leurs» étudiants leur échapper ? Alors peut-on espérer les voir se concerter avec des éléments étrangers à l'Université ? Chacun a pu noter des manifestations de ce conservatisme étroit qui plus que tout est l'ennemi des réformes. Dans ces conditions on peut d'ailleurs se demander comment l'autonomie des universités, la décentralisation, sera possible, alors qu'elle est si nécessaire sur le plan économique, et que c'est sans doute seulement dans ce cadre que des innovations comme l'alternance pourraient prendre leur vraie dimension.

Mais c'est une banalité que de constater une nouvelle fois que partant de n'importe quelle mesure pratique destinée à améliorer la vie des citoyens (ici des étudiants) on en vient toujours à poser la question au plus haut niveau politique.

Le problème de la conscription est depuis très longtemps posé. Le service national instrument idéologique au service de l'Etat républicain pour dresser la jeunesse française ou outil indispensable de la défense du territoire national ? Les termes du débat ont pu varier considérablement selon les époques, depuis la Révolution française et les premiers soulèvements populaires contre la conscription qui firent la guerre intérieure de Vendée. Les royalistes ont en effet, dans leur propre tradition politique, matière à réflexions approfondies sur le pourquoi et le comment du service militaire.

Depuis l'accès de la France à l'arme nucléaire, la question de l'utilité militaire d'une armée de civils appelés est plus que jamais à l'ordre du jour. Que la classe politique française refuse d'en convenir n'est pas à son honneur. Et pourtant... à la faveur de la crise économique il semble que le budget des armées connaisse cette année certaines remises en cause qui tendront, si elles se poursuivent, à limiter les moyens de l'armée classique pour renforcer les moyens nucléaires de notre stratégie de dissuasion.

La droite prétendant faire un débat de confiance à l'Assemblée sur ce glissement politique, croit faire une bonne affaire, selon une tactique parlementaire qui consiste à faire feu de tout bois. Mais, sans s'en rendre compte, elle se trouve - sauf à étudier de plus près les arguments qu'elle emploiera lors de ce débat prévu fin décembre - dans le camp du passé, de la bêtise de l'Etat-Major, de l'incapacité de la France à assurer, depuis deux cents ans maintenant, une défense crédible et efficace de ses frontières.

Les jeunes royalistes ont réfléchi aux problèmes de Défense. Ils pensent que le service militaire est inutile et lancent une grande campagne d'explication sur ce thème. Au premier abord certaines de leurs affirmations, certaines tournures polémiques, vous choqueront peut-être. Acceptez d'approfondir le débat avec eux, en lisant le dossier très complet établi par la nouvelle revue «Cité», par exemple. Ce débat vient à son heure. Pour l'intérêt national, pour la sauvegarde de la liberté, il faut souhaiter que notre point de vue soit de plus en plus partagé.

NON AUX
LYCÉES
CASERNES!



NON AUX
CASERNES
LYCÉES!



LE DERNIER IMPOT EN NATURE

«Si d'ici dix ans, les conditions du service militaire n'ont pas changé, c'est son principe même qui sera mis en cause.» Ainsi Michel Debré ministre de la Défense s'exprimait-il en 1972. Il n'a pas fallu attendre dix ans pour cela. Le rejet du service est quasi général chez les jeunes. Pourquoi ?

Tout d'abord, le service national est censé être universel; il ne l'est pas. En 1975, sur une classe d'âge de quatre cent dix mille jeunes, deux cent soixante quinze mille allaient sous les drapeaux et cent trente mille étaient exemptés pas toujours pour des raisons médicales, avec une forte proportion issue des milieux favorisés. Pour ceux qui étaient appelés, bon nombre de jeunes issus de ces mêmes milieux favorisés trouvaient des planques comme chauffeurs ou dans des bureaux ministériels,

nous ne parlons pas de la coopération. Et l'on vous parlera après cela de brassages de classes !

Au moins, me direz-vous, les autres deviennent-ils des soldats. Non, une bonne part sont cantonnés dans des emplois administratifs ou techniques car l'armée française est excessivement bureaucratisée comme en témoigne la proportion importante des fonctionnaires civils du ministère des Armées, par rapport aux militaires proprement dits.

Et les appelés qui ne se retrouvent pas dans les bureaux avec ces honnêtes fonctionnaires, ont-ils le sentiment de contribuer à la Défense ? Pas du tout. La vie quotidienne en caserne est d'une extrême pauvreté, faite surtout d'attentes, de rapports, de perceptions et de réintégrations de matériel; sans parler des tâches ingrates, gardes ou permanences, corvées en tout genre que Jaurès en son temps dénonçait déjà (1). Il existe des exceptions, comme les paras ou les chasseurs alpins dont le rythme de vie est trépidant, mais ce ne sont que des

QUELLE DEFENSE ?

FICHE TECHNIQUE : LES RÉFORMETTES D'HERNU ou ce qui change vraiment dans le Service

Le service militaire n'est pas encore réduit, il subit toutefois quelques modifications de forme nécessaires certes, mais loin d'être suffisantes.

Ces nouvelles dispositions sont de deux ordres, les premières concernent les conditions pour les sursis d'incorporation (décret du 30 juin), les secondes, le déroulement même du service (décret du 12 juillet).

LE REPORT D'INCORPORATION

Le report d'incorporation signifie pour de nombreux étudiants la pos-

sibilité d'achever tout ou partie de leurs études avant leur 22 ans. Par les dispositions nouvelles le report supplémentaire d'incorporation qui accordait un an de sursis en plus afin d'achever un cycle d'étude (23 ans) est porté à 24 ans pour les étudiants titulaires d'un brevet de préparation militaire (P.M.) et à 25 ans pour la préparation militaire supérieure (P.M.S.). D'autre part les étudiants en pharmacie et en chirurgie dentaire qui bénéficiaient d'un report spécial d'incorporation jusqu'au 31 décembre de l'année civile de leur 25 ans, bénéficieront dès lors d'un report identique à celui des étudiants en médecine et en école vétérinaire, c'est à dire à 27 ans. Les catégories d'étudiants mentionnées ci-dessus ainsi que les scientifiques admis à travailler dans les laboratoires de la Défense Nationale verront la durée de leur service ramenée de 16 à 12 mois. Les candidats à la coopération ou à l'aide technique n'auront quant à eux aucune réduction, ils verront se maintenir un service supérieur à 12 mois (16 mois pour l'aide technique, 2 années scolaires pour les enseignants).

Si les différents reports retardent la date de l'incorporation, ils ne la suppriment pas, aussi, à leur terme, faut-il se faire une raison en sacrifiant sa longue chevelure éventuellement et sa liberté.

exceptions.

Non formateur au point de vue militaire, le service est en plus dégradant, car les appelés vivent dans des conditions financières précaires, eux qui, avant leur service travaillaient, et sont désormais à la charge presque exclusive de leurs proches.

Et ne nous parlez pas des joies du sport que peut enfin goûter le jeune soldat, l'Education Nationale n'a qu'à tenir son rôle. Quant à la formation professionnelle elle ne touche que cinq pour cent des appelés.

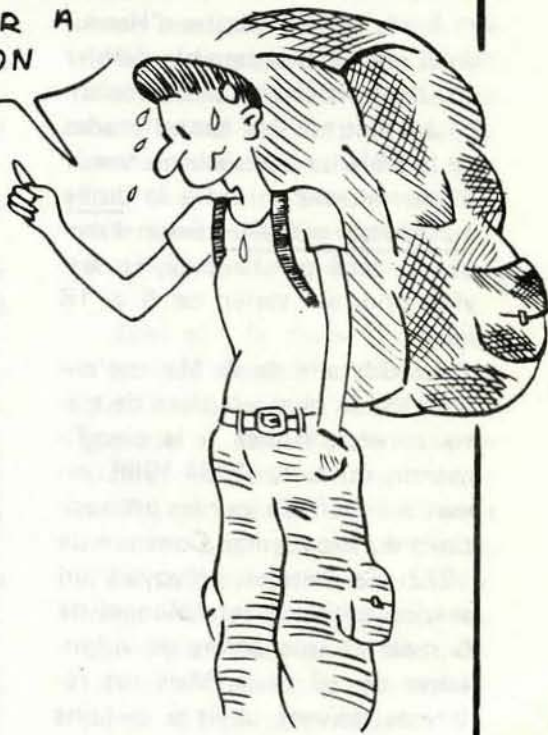
Traités comme des gamins par des cadres incompetents, obéissant sous la contrainte ils ne veulent plus que perdre leur temps le moins mal possible d'où un refus de toute responsabilité et un individualisme forcené.

Le dernier impôt en nature, voilà ce qu'est le service national, un impôt sur la jeunesse en quelque sorte. Or l'impôt en nature a toujours été le plus mal accepté de tous les impôts, surtout quand on n'arrive pas à vraiment lui trouver une justification.

André VIVIER

(1) Jean Jaurès « L'Armée nouvelle ».

EN TOUTE OBJECTIVITÉ
JE PENSE QU'IL FAUT
SUPPRIMER LE SERVICE
CAR IL REVIENT
TROP CHER A
LA NATION



sure prise à son égard, l'appelé s'il n'obtient pas satisfaction de l'autorité supérieure, par la voie hiérarchique traditionnelle, aura la possibilité de s'adresser directement à son ministre de tutelle : Ministère de la Défense, 14, rue Saint-Dominique 75007 Paris. Cela peut toujours être utile !

Un autre avantage peut être relevé, il s'agit de la disparition des arrêts de rigueur, demeurent cependant maintenant les arrêts simples dont le nombre limite de jours est réduit, passant ainsi de 60 à 40 jours. Ce qui n'exclut pas la période d'isolement pouvant être égale à la moitié de la durée des arrêts, ceci pour des motifs qualifiés de graves : fautes pénales, refus d'observer les arrêts, danger pour l'entourage de l'appelé fautif.

Nous ne cracherons pas dans la soupe et nous nous félicitons de ces nouvelles mesures qui vont améliorer sensiblement le sort des appelés. Mais il faut bien garder à l'esprit que ces améliorations sont apportées à un système globalement incapable d'assurer les conditions d'une défense moderne, le système désuet de la conscription qu'un blocage idéologique impose à notre pays, au risque de compromettre l'indépendance nationale.

J-L L.

VERS LA REDUCTION

A ...18 MOIS!

Après les réformettes d'Hernu, voici que le 20 septembre dernier le premier ministre s'est prononcé à l'Institut des hautes études de la Défense nationale en faveur d'une réforme quant à la durée du service militaire. Selon l'emploi occupé par l'appelé, ce service pourrait varier de 6 à 18 mois.

Le discours de P. Mauroy annonçant la mise en place de travaux préparatoires à la planification militaire 1984-1988 remet à l'ordre du jour les propositions du Programme Commun de 1972. Ce dernier prévoyait un service militaire conditionnel de 6 mois et une armée de volontaires de 18 mois. Mais ces réformes doivent obéir à certains impératifs.

IMPÉRATIFS

«Ne te réjouis pas trop vite citoyen !», la modification de la durée du Service n'est pas pour demain. La commission chargée des travaux préparatoires à la planification ne présentera son travail achevée que l'année prochaine. La discussion et l'adoption de la loi exigera aussi son délai. Le Législatif dépendant étroitement des contraintes conjoncturelles, une réduction effective du service national ne sera envisageable qu'après la

mise en place de «mesures de compensation». La quille anticipée et l'appel retardé mettraient sur le marché de l'emploi un certain nombre de jeunes que le gouvernement ne souhaite sûrement pas voir allonger la liste déjà longue des demandeurs d'emploi. Mais les contraintes pré-citées ne rentrent pas seules en jeu. Mauroy craint qu'une réduction du service crée une double armée. L'une professionnelle et opérationnelle, l'autre de conscription et de «valets d'arme». Par ailleurs notre premier ministre panique à l'idée de concevoir «la disparition de la conscription et du principe républicain de l'égalité des citoyens» (sic). En tout état de cause, le but recherché est «l'optimum technique» qui conduit à une différence de durée du service selon l'emploi de l'appelé.

OPTIMUM TECHNIQUE

Mauroy constate que «du strict point de vue militaire, la durée actuelle ne peut être considérée comme un optimum technique» (ce qui est parfaitement et tristement exact). Selon l'emploi que l'appelé occupe, une formation est nécessaire. Deux groupes d'appelés se distinguent.

— Un premier dans lequel sont répertoriés tous les emplois proches de ceux du civil : bureaux, cuisine, ... Pour ces jeunes gens, un service réduit à 6 mois est

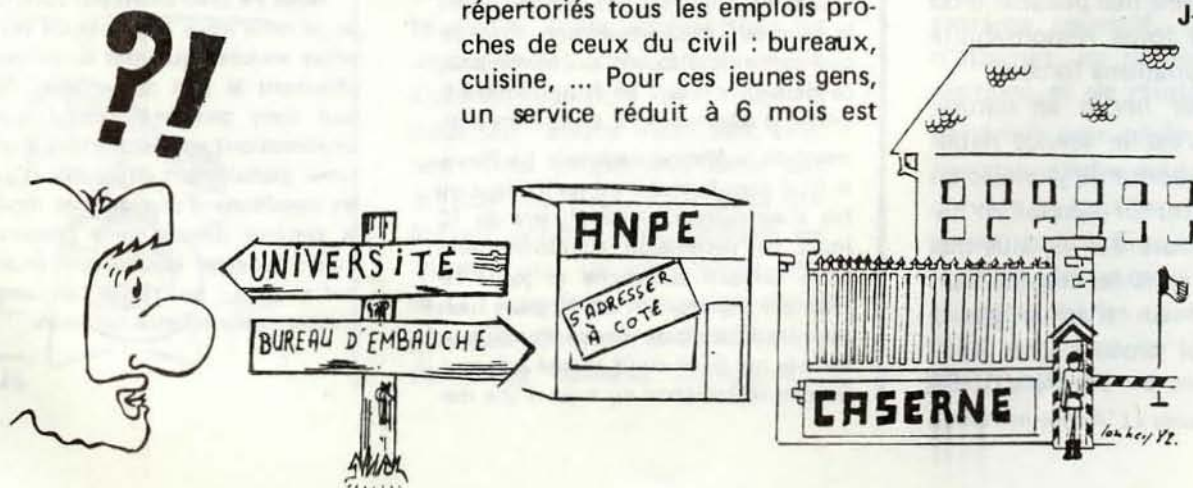
concevable, sous certaines conditions : - une préparation préalable dans les semaines qui précèdent l'appel et des périodes de réserve pendant 3 à 4 ans. Ainsi «la durée de 6 mois (est) considérée comme la période centrale» et non comme une durée effective.

— le second groupe prête à rire... jaune, puisque la durée est portée à ... 18 mois afin de permettre une formation appropriée et complète aux cadres et spécialistes (unités de combat), soit la grande majorité des appelés. Cette armée serait composée d'un «volume important de volontaires». Où va-t-on les dénicher ? Dissuader les jeunes de choisir le service à 6 mois sera sûrement plus facile et économique que de les inciter à s'enrôler pour 18... De toutes manières tout cela reste vague, donc inquiétant pour ceux qui seront appelés dans les prochaines années et en particulier pour ceux qui voudraient pouvoir dès aujourd'hui programmer leur avenir proche.

Cependant, ne vous affolez pas car «l'abaissement de sa durée est (...) envisageable dès lors que (le Service) permet de conserver aux unités d'appelés leur efficacité militaire» (sic)...

Souhaitons que le gouvernement y parvienne au plus tôt. Mais qu'entend-il par «efficacité militaire» quand la raison nous ordonne de développer notre force de dissuasion et non d'entretenir des troupes de chair à canon.

J-L LANHERS



LA GAUCHE

ET LA DURÉE DU SERVICE

«Le mot service vient du latin servilum : état de domestique.»

général de Lassus Saint-Genies
(chef des FFA)

La gauche française est partisansane d'une armée de conscription, d'où son «attachement au service national pour tous» (Projet socialiste, p. 350), «pour un service militaire universel» (Jean Marrane, in «L'armée de la France démocratique», 1977, Editions sociales). La perfection n'étant point qualité de notre société, les socialo-communistes dénoncent vigoureusement (à cela nulle difficulté) les moult imperfections du système; critiques qui intervinrent surtout avant le 10 mai 81. Mais qui aime bien chatie bien. Et de proposer une série de mesures, toutes destinées à redonner santé à cet être égrotaant (le service militaire), afin que notre armée soit populaire et démocratique et que le bidasse soit transformé, telle la citrouille de Cendrillon, en «soldat-citoyen» (Projet socialiste).

Parmi tous ces remèdes, il en est un qui fait et a fait couler beaucoup d'encre et de salive : la durée du service militaire. Cette question du temps n'est certes pas fondamentale, mais est révélatrice car elle met en lumière les incohérences, les hésitations, les palinodies des socialistes et des communistes.

A diverses époques, P.S. et P.C. ont pris position sur la durée du service. En ce qui concerne le P.C., nous pouvons dresser une brève chronologie :

1/ 1971 : «Sa durée, par principe à court terme, tendra à se rapprocher de la période de formation du soldat, évaluée communément à 6 mois. Cette brièveté ne nuira pas à l'efficacité parce que

l'armée bénéficiera d'une utilisation judicieuse des compétences acquises avant l'incorporation...»

(«Changer de Cap», p. 236)

2/ 1972 : «Le service des jeunes gens sera ramené à 6 mois»,

(Programme commun de gouvernement», p. 58

3/ 1973 : «L'Armée... fondée sur le service militaire à court terme...»

(G. Marchais, in

«Le Défi démocratique», p. 231

Ainsi, il est clair que le P.C. est partisan d'un service national à 6 mois.

4/ 1977 : «Le service des jeunes gens sera progressivement ramené à 6 mois».

(proposition communiste lors de la réactualisation du Programme commun)

Déjà nous percevons les signes précurseurs d'une volte-face communiste; quelques mois après, le Parti communiste va retourner son treillis.

5/ 1980 : «Le maintien du temps de service militaire à 1 an est absolument nécessaire». «Avec leur proposition de réduire le temps de service à 4 mois ou à 6 mois, RPR et PS espèrent récupérer les jeunes qui rejettent le fonctionnement du service actuel...»

(Louis Baillot, article : «Giscard d'Estaing, UDF, RPR et PS même politique», in «Cahiers du communisme» sept. 80)

Là tout est clair, ceux qui ont la volonté politique de réduire la durée du service à 6 mois sont des marjolets gauchisants, des mirmidons social-démocrates, des valets de la réaction.

Ainsi, le P.C., après avoir milité pour les 6 mois, en demande 12. Heureusement que ce parti n'est plus totalement inféodé à Moscou, sinon ce serait 36 mois.

L'attitude du P.S. est quasi-identique, mais le changement fut d'une rare célérité. Le 9 mai 1981, les socialistes et le 1er d'entre eux, F. Mitterrand, promettaient 6 mois. Le 11 mai, la mode demeurait à 12 mois. Une fois de plus, la promesse socialiste a vécu ce que vivent les roses, l'espace d'un matin.

Bien sûr, la durée du service n'est pas essentielle. Mais cette question qui est «l'aspect démagogique et électoraliste du problème» (L. Baillot, responsable au P.C. du secteur Armée) nous montre une gauche indécise, n'hésitant pas à virevolter aux limites de la démagogie, ne sachant pas poser en termes politiques la question du service national. Et de cela, nous ne saurions nous en satisfaire... pour la France, sa défense, et son indépendance nationale.

P.-N. B.

SUPPRIMER
LE SERVICE ?

JETEZ MOI
DES PIERRES
PENDANT QUE
VOUS Y ÊTES !



NOS PROPOSITIONS POUR

L'Europe occidentale est menacée. Face à la puissance militaire du Pacte de Varsovie, il est illusoire de rechercher la sécurité dans un vague neutralisme ou pis, dans un processus de désarmement unilatéral : une vaste réflexion sur les problèmes de Défense s'avère donc indispensable.

Il nous est tout d'abord nécessaire de faire un rapide aperçu de la situation militaire à laquelle l'Europe de l'Ouest est confrontée.

UNE SITUATION DE DÉSÉQUILIBRE

Un adversaire potentiel : l'Union soviétique et ses satellites du Pacte de Varsovie. Cet adversaire c'est :

- une gigantesque machine de guerre dont les avant-postes ne sont qu'à 300 km du territoire français.

- une supériorité, dans le domaine des armes conventionnelles. L'Europe occidentale (OTAN et armée française) n'aligne qu'1 char contre 3 pour l'Est. Il faut aussi savoir que les

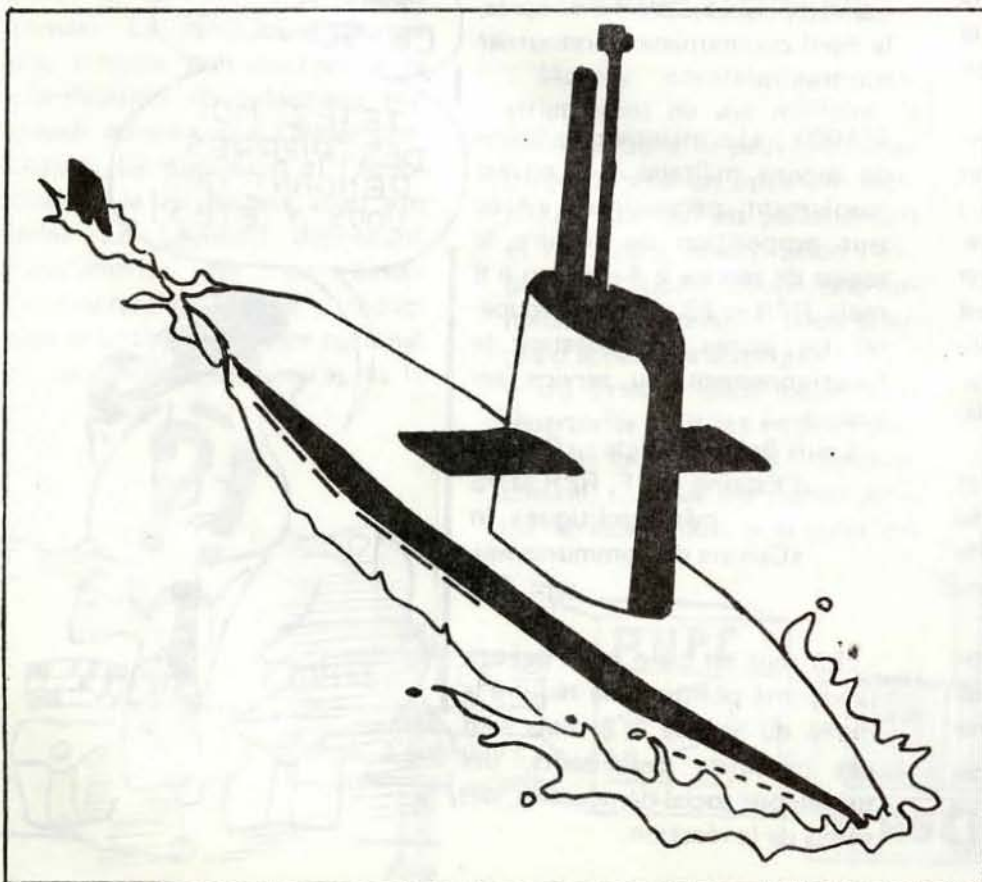
engins soviétiques les plus récents (T 80 par ex.) disposent

d'un blindage semble-t-il impénétrable aux armes anti-chars courantes comme les missiles «Hit» ou «Milan». Les chiffres sont tout aussi inquiétants pour l'infanterie et l'aviation. La Marine soviétique, quasi inexistante il y a 20 ans, constitue aujourd'hui une force redoutable. Enfin, les troupes du Pacte de Varsovie forment un ensemble parfaitement homogène, disposant d'un commandement totalement intégré, jouissant d'une standardisation absolue des matériels entre les armées des divers états membres, prêtes à agir immédiatement et d'un seul bloc.

Face à cela, du côté occidental : la pagaille au sein du commandement interallié et l'impossibilité à réagir instantanément à une agression.

LES NOUVELLES CONDITIONS DE LA «BATAILLE»

De plus, le déploiement des missiles SS 20 (au rythme d'une unité tous les 5 jours) rend caduques les théories classiques sur le futur conflit (bataille de chars, dite «bataille de l'avant», résistance populaire, intervention américaine ...) Ces vecteurs, d'une portée de 4000 km, de par leur extrême précision, confèrent aux soviétiques la possibilité de désarmer leurs voisins en une seule attaque. Cette attaque pourrait ne viser que des objectifs militaires : terrains d'aviation, casernes, concentrations de blindés et toutes «cibles» dont la position est fixe et connue. En 6 minutes,



LA DEFENSE

durée entre le départ et la chute d'un SS 20, l'Allemagne de l'Ouest par exemple pourrait être privée de toute capacité défensive. Cette paralysie ainsi que la quasi absence de pertes civiles «faciliterait» alors grandement l'ouverture de «négociations» avec l'Est. Quant aux Etats-Unis, ils seraient placés devant le fait accompli : une Europe désarmée sans que les contingents US, que les Russes auraient soigneusement évité d'atteindre, aient subis de pertes significatives. On peut alors douter que les Américains engagent un conflit nucléaire aux conséquences incalculables pour leur territoire et leur population, uniquement pour «défendre» l'Europe.

UNE BATAILLE PERDUE D'AVANCE

De cet ensemble de faits, le général Pierre Gallois, théoricien français de la dissuasion nucléaire, tire une constatation indiscutable : la bataille conventionnelle en Europe de l'Ouest est déjà perdue.

Il serait illusoire et suicidaire de songer à s'y engager.

La solution, pour nous Français (car cela ne vaut pas pour les pays dépourvus d'armes nu-

cléaires) réside en la constitution d'une véritable force de dissuasion capable d'infliger à l'adversaire des dommages de loin supérieurs aux gains qu'il pourrait espérer en envahissant notre territoire. Cette force sera constituée de missiles stratégiques. Elle exclura donc les engins tactiques (type «Pluton» ou futur «Hadès») qui ne peuvent qu'accréditer, chez l'agresseur, l'idée d'une «riposte graduée», nuisible en elle-même à la conception de dissuasion, car elle encourage l'ennemi à «tenter sa chance».

LA SOLUTION POUR LA FRANCE

Il faut que cette force soit composée d'éléments indétectables et donc mobiles, afin d'échapper à la menace d'une attaque-surprise type SS 20 visant à nous désarmer préventivement. Pour cela, le sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) semble être pour l'instant, l'outil idéal. Dissimulé au fond des eaux, il évite une éventuelle salve de missiles et est toujours apte à porter la représaille chez l'ennemi. Les vecteurs terrestres mobiles constituent une seconde option (fusées autoportées se déplaçant constamment, type projet «MX»),

mais leur mise en œuvre pourrait s'avérer difficile en France compte tenu de l'exigüité du territoire national.

Les fusées du plateau d'Albion sont déjà une protection crédible, car leur destruction massive, de par le nuage radioactif provoqué, pourrait être à l'origine de conséquences difficilement prévisibles, à l'échelon européen, jusque sur les territoires russes.

Dans un tel ensemble, il est clair que le rôle des forces «classiques» est entièrement redéfini.

INAPTE A LA DÉFENSE DU TERRITOIRE NATIONAL LA CONSCRIPTION N'A PLUS AUCUNE RAISON D'ÊTRE

Elle constitue un dangereux fardeau en absorbant une grande part des ressources de la Défense.

Une petite armée conventionnelle, fondée sur le volontariat et formée de professionnels serait entretenue pour répondre aux nécessités d'éventuelles interventions lointaines visant à protéger nos sources d'approvisionnement ou nos voies de communication maritimes, tâches que des appelés ne pourraient accomplir efficacement (pensons au conflit des Malouines !). Cette armée serait dotée des moyens les plus performants, notamment dans le domaine des transports (avions-cargos à long rayon d'action, bateaux transporteurs de troupes, marine renforcée), moyens qui nous font actuellement défaut (les avions qui transportèrent les parachutistes au Zaïre en 1978 nous furent prêts par les Etats-Unis !).

Une force de dissuasion puissante et indestructible, une petite armée de professionnels supérieurement équipés, voici qui permettra à la France d'assurer son intégrité territoriale et son indépendance nationale.



Alain SERTA

LA CRISE DE L'ARMÉE

L'armée, celle des militaires professionnels, en particulier celle des fantassins, est une armée sinon en crise du moins atteinte d'un profond malaise. Ce malaise prend ses racines dans notre histoire nationale.

La défaite de 40 et l'Indochine ont discrédité l'armée du point de vue de la compétence, l'Algérie l'a rendue suspecte du point de vue du respect de la démocratie. La nation garde encore un ressentiment enfoui contre ses militaires pour des échecs dont ils sont pourtant loin d'être les seuls responsables. La vie de l'officier n'est-elle pas l'expression de cette méfiance ?

Avec un horaire de travail surchargé, une vie de perpétuel nomade, des rémunérations des plus modérées, l'officier ne peut se défendre en se syndiquant; il lie son destin à la fantaisie de ses supérieurs. Il en va de même pour les sous-officiers bien que ceux-ci arrivent mieux à se faire entendre.

La stratégie de dissuasion influe profondément sur l'état moral des militaires qui voient leurs plans de carrière définitivement fonctionnarisés, leur prestige décroître encore, et leur sentiment d'être utile à la patrie profondément atteint.

Des réprouvés ? Pas encore heureusement. Mais il pourra être tentant un jour pour les militaires de s'assigner des missions compensatrices. Ce pourra être protéger les anciennes valeurs contre les civils, un culte de l'autorité pour l'autorité. Certaines réactions au récent discours de Pierre Mauroy, le sort des conscrits photographiés en uniforme au milieu des défilés du premier mai, cela n'indique-t-il pas que de

tels raidissements sont possibles ? Comment les «six mois» ne feraient-ils pas long-feu devant cette caste, ou l'esprit maison imprègne tout nouvel arrivant, y compris certains jeunes officiers «de gauche» qui s'imaginent transformer l'esprit de leur corps. La force de l'esprit maison, on peut la constater quand on lit de jeunes officiers de réserves (c'est-à-dire des appelés, mais en quelque sorte accueillis dans la grande famille) qui ayant démontré la nocivité de l'armée de conscription, la défendent envers et contre tout (1). A moins que ce ne soit l'idéologie de gauche qu'il faille contester en l'occurrence. Extraordinaire d'ailleurs cette conjonction d'intérêt entre la caste militaire et la gauche jacobine !

Les revues d'études militaires sont tenues fermement en main, d'où un désert de la pensée militaire. Il n'y a qu'à voir comment sont mal accueillies les thèses du GI Gallois dans certains cercles d'officiers. Une stratification hiérarchique et fonctionnelle à l'intérieur et entre les grandes unités renforce l'aspect et la lourdeur bureaucratique de l'armée.

Tout ce beau monde est fort coûteux, pour un Etat-Providence en crise; ce qui provoque des querelles entre les différentes armées quant à la répartition du budget militaire, et remet en cause la crédibilité de notre dissuasion, qui se développe peu du fait des faiblesses des crédits (13% seulement du budget militaire en 1979) et de l'existence parallèle d'une armée classique qui, en l'état actuel des choses, n'est pas aussi complémentaire que l'a prétendu le chef de l'Etat à Canjuers. (2)

La responsabilité de l'Etat est au centre de la question. Livré à des partis il mène une politique de clientèles et subit leur sclérose. Il s'efforce de satisfaire tout le monde et ne satisfait personne. L'exemple parfait est la loi de programmation de 1976 (3), ou les revirements successifs du gouvernement sur la durée du service, ou la construction de la «bombe à neutrons». L'Etat républicain croit de son devoir de créer des institutions artificielles pour permettre aux citoyens de prendre conscience de leur appartenance. Le service national est conçu de cette manière. Dès lors les officiers ne sont plus que des instituteurs de deuxième catégorie. Quand on sait quelle dégradation les premiers ont connue dans leur réputation ...

Un Etat enraciné dans le passé, incarnant aux yeux de tous la nation, détaché de toute solidarité partisane, pourrait seul faire en profondeur les réformes qui s'imposent, mener sans ambiguïté une politique d'indépendance nationale fondée sur la dissuasion, libérer les jeunes du dernier impôt en nature, rendre leur utilité et leur efficacité, donc leur situation sociale et morale aux officiers.

Marc SEVRIEN

(1) «Autrement» 1/75.

(2) «Le Monde» 17/18 novembre 1982.

(3) «Royaliste-Cahiers-Trimestriels» numéro 12, Interview du GI Gallois.





Après avoir eu un certain succès outre-Rhin, la vague de Pacifisme, dont les médias nous ont tant montré l'impact sur la population ouest-allemande tend aujourd'hui à s'apaiser. Mais risque-t-elle de trouver en France, surtout parmi la jeunesse souvent désintéressée par le Service militaire, une nouvelle base pour se développer ?

Le pacifisme allemand est issu de la peur d'un conflit armé, limité à leur sol sur lequel s'affronteraient les grandes puissances. Les Allemands se sentent menacés par les armements nucléaires qu'accumule l'Union soviétique à leur frontière. Incapables d'assurer de manière efficace leur défense (la RFA ne possède aucune arme nucléaire aussi bien tactique que stratégique conformément aux accords internationaux qui ont suivi la défaite allemande en 1945) ils sont devenus, pour le mouvement pacifiste, un auditoire de choix.

En refusant l'aide des Etats-Unis, dont la présence, d'après eux, ne peut que favoriser l'escalade dans l'armement des deux adversaires, les pacifistes, rêvant d'un désarmement unilatéral, ne font qu'accorder aux Russes plus de temps pour consolider leurs

avantages. Tandis qu'ils bloquent et contrecarrent les plans de leur gouvernement en matière de défense. Ils risquent de le brouiller avec leur défenseur : les USA. Bien que ces derniers ne soient pas blancs comme neige et que leurs implantations en Allemagne servent aussi et surtout leurs intérêts, il faut reconnaître que par leur présence effective aux commandes des engins occupant les postes dits « objectifs critiques », ils forcent les Soviétiques, en cas d'attaque, à verser le sang américain, donc à encourir le risque de voir le conflit se généraliser à l'échelle de la planète.

Par leur présence, les Américains devraient donc rassurer, plutôt que d'effrayer. C'est la 1ère erreur des pacifistes allemands. Mais le mouvement pacifiste pêche encore par son anti-américanisme quand il refuse les nouveaux missiles mobiles (les fameux Pershing) que les Américains proposent dans le cadre de l'OTAN. Ceux-ci, sur des rampes de lancement mobiles, donc non repérables, seraient beaucoup plus hors d'atteinte que les anciens missiles, fixes, donc aisément annihilables.

LA SITUATION DE LA FRANCE

En France, nous ne connaissons pas ces problèmes, possédant, grâce notamment au général de Gaulle, de quoi nous dé-

fendre seuls, face à un éventuel ennemi. Le sentiment d'insécurité et de dépendance militaire nous est heureusement inconnu. Un vrai mouvement pacifiste n'aurait donc que peu de prise car la population est confiante en son armée, bien qu'elle désire en général la réduction des armements dans le monde. Il n'existe pas en son sein de réel désir de voir l'Occident réduire seul son armement, comme les disciples de Georges Marchais le sous-entendent. Le Parti communiste a voulu entraîner la foule en juin dernier, lors de la « marche pour la paix », essayant de récupérer un élan populaire, un désir de voir les Russes et les Américains se mettre d'accord. Le P.C.F. a encore montré là sa soumission aux thèses du Kremlin. L'avantage que l'Union soviétique peut tirer de telles manifestations, qu'elle ne permet pas chez elle, n'est aujourd'hui plus à démontrer. Actuellement encore, mais plus discrètement, le P.C.F. continue son petit jeu. Il suffit de voir ses affiches et les annonces dans les bulletins qu'il édite dans les municipalités où il est majoritaire. Alors le pacifisme en France ? Gageons qu'il ne progressera pas dans la mesure où le P.C.F. est en très nette perte d'audience.

Le Pacifisme, de par sa conception même est bien trop utopique pour réussir à réaliser la paix, car ce n'est pas en désarmant les plus faibles qu'il n'y aura plus de guerre.

Ni non plus en surarmant, d'ailleurs. Il est vain de vouloir augmenter tout le temps son potentiel militaire pour atteindre le niveau des super-grands, niveau d'ailleurs totalement inatteignable, pour un pays tel que le nôtre. Il suffit de pouvoir disposer d'assez de moyens pour infliger à l'autre de quoi causer chez lui plus de dégâts qu'il ne pourrait escompter de bénéfice en nous attaquant.

Xavier LAWRENCE

«Royaliste - Université» numéro 22 - Directeur de la publication : Yvan Aumont
Rédacteur en chef : J.-M. Tissier
17, rue des Petits-Champs 75001 Paris
Commission paritaire : 51 700
Imprimé par nos soins
Tél. : 297.42.57.

LA CAMPAGNE DU TRIMESTRE : QUELLE DÉFENSE NATIONALE ?

Après la campagne «prix réduits sur les livres universitaires» qui a été un succès et nous a permis de prendre contact avec de nombreux étudiants, le collectif des jeunes royalistes lance une campagne sur le thème «La conscription c'est dépassé». Cette campagne a été mûrement réfléchie et préparée. Elle doit intéresser un nombre important de jeunes Français, mais nous l'appuyons sur des bases techniques et une réflexion suffisamment approfondie pour qu'à aucun moment elle ne tombe dans la démagogie ou, malgré son thème principal, dans un antimilitarisme primaire ou un stupide pacifisme. Vous pouvez nous aider dans cette campagne d'explication, en diffusant ce numéro de «Royaliste-Université», en collant les affiches éditées à cette occasion, en lisant et en discutant le numéro de la revue «Cité» sur la défense nationale.

La prochaine campagne du collectif des jeunes royalistes sera notre participation aux élections universitaires. Si vous pensez pouvoir faire quelque chose, prenez immédiatement contact avec nous.



BULLETIN D'ABONNEMENT OU DE COMMANDE

Nom : Prénom :

Adresse :

Année d'étude/Matière/Fac :

s'abonne à «Royaliste-Université» (12 F pour 5 numéros - lycéens et étudiants)
(30 F pour autres catégories - 50 F abonnement de soutien)

commande 5 exemplaires du numéro 21 de «R-U» sur le rapport B. Schwartz pour le prix
exceptionnel de 5 F les 5.

commande 5 exemplaires du numéro 22 de «-U» sur la conscription pour le prix de 12 F.

commande affiches «LA CONSCRIPTION C'EST DÉPASSÉ», format 35 cm/50 cm,
couleur.

Tarif : 1ex. 2 F (franco 5 F)	280 ex. 73 F (franco 96 F)
90 ex. 27 F (franco 39 F)	375 ex. 90 F (franco 118 F)
185 ex. 48 F (franco 66 F)	470 ex. 113 F (franco 145 F).

commande le numéro 1 de la revue «Cité» sur la défense nationale, 68 pages : 15 F.

et verse la somme de à l'ordre de «Royaliste», CCP 18 104 06 N Paris

17, rue des Petits-Champs 75001 Paris